

# LA CHARTE de l'ARBITRE

Article 1 :

Tu auras ton matériel : tenue, sifflet, cartons, montre, ...

Article 2 :

Tu resteras impartial quelles que soient les équipes en compétition.

Article 3 :

Tu feras respecter les règles avec sagesse et discernement.

Article 4 :

Tu resteras maître de toi en toute circonstance.

Article 5 :

Tu sanctionneras les actes dangereux et antisportifs.

Article 6 :

Tu auras un comportement irréprochable avant, pendant et après le match.

Article 7 :

Tu auras une connaissance parfaite des règles, des gestes et des sanctions à adopter.

Article 8 :

Tu maîtriseras l'usage du sifflet.

Article 9 :

Tu ne confondras pas contestation et demande d'explication.

Article 10 :

Tu communiqueras de façon claire avec les joueurs, les dirigeants ainsi que la table.

**Je suis Juge Arbitre (Jeune) au SMEPS 54 handball.**

NOM Prénom du licencié :

Signature :

NOM Prénom du représentant légal :

Signature :

Julie MARTIN  
Présidente du SMEPS



